

Les Éclés

HIVER/PRINTEMPS
2024/2025

DEPUIS 1965
VACANCES ADAPTÉES



SCOUTS ET LAÏQUES
ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE

ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

SERVICE VACANCES CAEN
02 31 78 15 15

contact.normandie@eedf.fr
www.eedf.fr/handicap

Hébergement



Centre de vacances, gîte ou Maison Familiale, en chambre.

Pour tous nos séjours, les jeunes participent à l'ensemble des tâches de la vie quotidienne et collective en fonction des possibles de chacun.

Types de séjours



MER



CAMPAGNE



MONTAGNE

Restauration



Présence d'un cuisinier ou de personnel supplémentaire pour la prise en charge des repas.



Participation possible à la cuisine, avec l'équipe d'animation.

Transport



Bus



Voiture



Minibus

Groupe



Vacanciers

C'est le nombre de vacanciers qui part avec vous en séjour.



Animateurs

C'est l'équipe (directeur + animateurs) qui vous accompagne pendant le séjour.

Autonomie



RÉDUITE: Personne nécessitant une aide effective dans les actes de la vie quotidienne (habillement, toilette, repas,...) présentant éventuellement quelques problèmes moteurs (marche avec l'aide "ponctuelle" d'un tiers par exemple). Accompagnement et encadrement important.



MOYENNE: Personne nécessitant un soutien et une stimulation pour les actes de la vie quotidienne (habillement, toilette, repas,...) et un accompagnement actif dans différents domaines.



BONNE: Personne autonome dans tous les actes de la vie quotidienne (habillement, toilette, repas,...), apte physiquement aux types d'activités proposés et nécessitant à l'occasion un léger suivi.



TRÈS BONNE: Personne très autonome dans tous les actes de la vie quotidienne (habillement, toilette, repas,...), apte physiquement aux types d'activités proposés et particulièrement intéressée par les destinations proposées.

Âge

C'est un élément important à prendre en compte pour le choix d'un séjour. En effet, nous n'avons ni les mêmes envies ni les mêmes possibilités lorsqu'on a 6, 9, 12 ou 17 ans. Pour cela, nous proposons des projets adaptés par tranche d'âge : 6/8 ans, 9/11 ans, 12/14 ans et 15/17 ans.

Cependant, les groupes d'âges proposés ne sont qu'**INDICATIFS** à l'exception de la séparation mineurs/majeurs. Il faut ensuite les adapter aux participants : leurs possibilités, habitudes, leur autonomie, dynamisme, choix de projet (séjours détente, actif, multi-activités ou à dominante).

Ceci est possible grâce au dossier d'inscription.

Séjours spécifiques

Depuis 10 ans, le service vacances de Caen met en place des propositions spécifiques pour des enfants et adolescents sujets à des troubles du comportement (encart violet dans le catalogue).

Ces séjours d'accueil collectif de mineurs avec hébergement sont bien dans le cadre d'un accueil adapté mais non spécialisé. Ces séjours sont destinés à accueillir des jeunes sujets à des troubles du comportement mais sans déficience intellectuelle associée, mais ayant un besoin d'accompagnement adapté. Le jeune doit avoir une capacité à vivre en collectivité, avec une certaine tolérance à la frustration. Les cas de violence non gérés par ce jeune ne peuvent permettre un départ.

Les séjours qui vous sont présentés ci-après sont à dominante sportives et de plein air. Les jeunes sont fortement impliqués dans la vie quotidienne collective (courses, préparation des repas, ménage, rangement...).

L'encadrement, en nombre adapté, est constitué d'animateurs volontaires qui participent à des temps de préparation et de formation adaptés à ce public. Le recrutement est prévu dans ce cadre.

Pour un temps de vacances « réussi », soyons de véritables partenaires éducatifs :

- 👉 **Le jeune** doit être volontaire, avoir compris et accepté des règles de vie collective. Même si une attention plus particulière est donnée à la gestion de l'individu dans sa spécificité, sa capacité à vivre et accepter le collectif est un impondérable..
- 👉 **Les personnes chargées de l'inscription** (institutions, familles...) doivent nous transmettre l'ensemble des informations concernant le jeune, il en va de la responsabilité de chacun. Durant le séjour, si nous constatons un écart important entre la réalité et les informations notées dans le dossier d'inscription nous appliquerons sans recours les conditions générales. De plus pour un réel partenariat pour cet accueil, l'inscrivant s'engage à être joignable durant tout le séjour (soutien, explications, décisions éducatives majeures, rapatriement si besoin).

Les EEDF mettront le cadre éducatif nécessaire et l'inscription sera validée par un comité de lecture. Le directeur et l'organisateur du séjour seront joignables par le prescripteur.

Nous souhaitons apporter une réponse éducative dans le cadre des vacances pour ces jeunes, soyons solidaires !

Comment s'inscrire Une équipe à votre écoute

Comment s'inscrire

• Vos besoins d'accompagnement

Situez vos besoins d'accompagnement.

1 Choisir le séjour qu'il vous faut

Choisissez un séjour dans le catalogue ou sur le site eedf.fr à l'aide du moteur de recherche.

2 Faire une réservation

Nos services d'inscriptions sont à votre disposition par téléphone ou par mail pour prendre vos réservations en fonction des disponibilités.

3 Une confirmation d'inscription, un devis et un dossier d'inscription, vous sont envoyés dans un bref délai. Un dossier informatique peut vous être adressé sous format Excel ou PDF. Il permet un archivage sur votre ordinateur qui vous évite de le remplir à nouveau lors de l'inscription suivante. Nous le précisons lors de la réservation.

4 Confirmer l'inscription dans les délais

Il vous appartient alors de valider l'inscription en retournant le dossier d'inscription dûment complété et signé, accompagné de l'acompte de 30% et/ou des attestations de prises en charge financières (ASE, CAF, CCAS...) avant la date limite indiquée sur le courrier accompagnant le dossier. Sans retour de ces éléments dans les délais octroyés, la réservation est annulée et la place réservée remise à disposition.

Facturation

- À réception du dossier et de l'acompte et/ou des prises en charge, nos services envoient une facture du solde du séjour au payeur précisé sur le dossier.
- Le solde est à régler à la date mentionnée sur la facture (sauf accord de prise en charge ou accord préalable), par virement bancaire ou chèque.

5 Consignes de départ/retour

- Sous réserve du paiement du solde de la facture (sauf accord de prise en charge ou accord préalable), un dossier-voyage est envoyé à chaque vacancier. Il contient les informations importantes et nécessaires relatives au départ en séjour. Attention, il est impératif de bien renseigner le destinataire de cet envoi sur le dossier d'inscription.

6 Vous êtes prêt pour partir en vacances.

1. Vous recevez le catalogue des Éclés



Vous choisissez votre séjour

2. L'inscription à un séjour

Quand vous avez trouvé un séjour qui vous plaît, Vous devez téléphoner aux Éclés.



Célia



CAEN 02 31 78 15 15

3. Nous vous envoyons une confirmation de votre réservation, un devis et le dossier d'inscription.



4. Vous devez remplir le dossier et le renvoyer avec un acompte de 30% du prix du séjour.



5. Un mois avant le départ, si tout est payé, les Éclés enverront les informations pour le séjour :

- La date du départ,



- L'heure du départ,



- Le lieu du départ,



- La liste des affaires qu'il faut pour les vacances,



- Les étiquettes bagages à accrocher à vos valises,



- Les papiers à emmener comme la carte d'identité ou la carte vitale.



6. Vous êtes prêt pour le grand jour !

Vous partez en Vacances avec



9, rue de l'Avenir - Lazzaro - 14460 Colombelles - Tél. 02 31 78 15 15

Attention: les réservations sont closes sans préavis, dès que l'effectif du séjour est atteint. Nous vous conseillons de nous faire parvenir les inscriptions fermes le plus rapidement possible. Le vacancier est définitivement inscrit à réception du dossier d'inscription et de l'acompte par nos services.

Adhésion 2024/2025

Pour participer aux activités de l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France, il convient d'être à jour de son adhésion annuelle (validité du 01/09 au 31/08). Prix de la cotisation annuelle: 31 €. Le montant de cette adhésion (déductible des impôts) est mentionné sur votre facture.

Fonds de garantie annulation

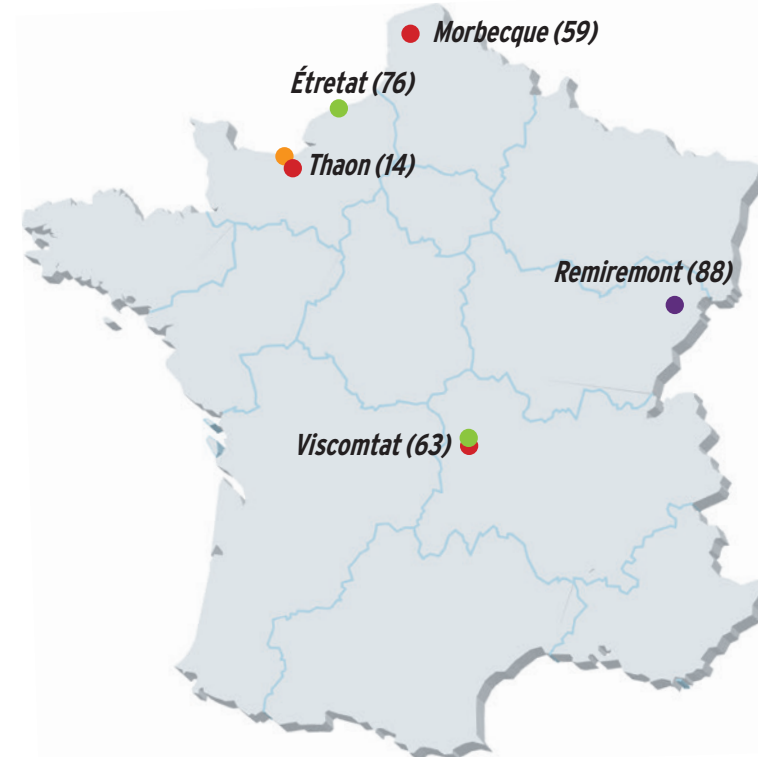
Afin de couvrir ce risque jusqu'à la veille du départ du séjour, l'association a décidé de constituer un fonds propre de nature à financer l'annulation justifiée d'un vacancier à un séjour proposé par l'association (sous réserve de l'application des conditions décrites dans le bon de souscription qui accompagne le dossier d'inscription) : le fonds de garantie annulation.

- Cette souscription est facultative.

- Elle doit s'effectuer au moment de l'inscription et être réglée au plus tard 1 mois avant le départ. Le montant (4% du montant du séjour, hors adhésion) figure sur la facture.

Sommaire des séjours d'automne & de Noël

du 21 octobre au 2 novembre 2024 (13 jours)												
du 21 octobre au 26 octobre 2024 (6 jours) (P1)												
du 26 octobre au 2 novembre 2024 (8 jours) (P2)												
Autonomie					Âge				Lieu	Nom du séjour	Organisateur	Page
R	M	B	TB	TC	6/8	9/11	12/14	15/17				
									THAON (14)	Des bonbons ou un sort	CAEN	6
										1001 Sortilèges		
du 22 décembre 2024 au 4 janvier 2025 (14 jours)												
du 22 décembre 2024 au 28 décembre 2025 (7 jours) (P1)												
du 28 décembre 2024 au 4 janvier 2025 (8 jours) (P2)												
									THAON (14)	Magie de Noël	CAEN	7
										Noël enchanté		
									VISCOMTAT (63)	Ambiance Réveillons	CAEN	8
										Un air de fête		
									MORBECQUE (59)	Féerie dans les Flandres	CAEN	9
										Ch'ti Réveillons		
du 16 février au 1 mars 2025 (14 jours)												
du 16 février au 22 février 2025 (7 jours) (P1)												
du 22 février au 1 mars 2025 (8 jours) (P2)												
									REMIREMONT (88)	La forêt magique	CAEN	10
										Folies de l'hiver		
du 13 avril au 26 avril 2025 (14 jours)												
du 13 avril au 19 avril 2025 (7 jours) (P1)												
du 19 avril au 26 avril 2025 (8 jours) (P2)												
									ÉTRETAT (76)	Cap sur l'aiguille creuse	CAEN	11
										Nature évasion		
du 19 avril au 26 avril 2025 (8 jours) (P2)												
									VISCOMTAT (63)	Sherwood le retour	CAEN	12



✿ POUR DES VACANCES RÉUSSIES	13
✿ LES VILLES DE DÉPART	14
✿ LE PROJET	16 ET 17
✿ CONDITION GÉNÉRALES DE VENTE	19

THAON



Calvados

Au cœur du bessin Normand, Thaon est un village traversé par la rivière de la Mue. Entre mer et campagne, le village a une situation idéale. Thaon est situé à 15km de Caen et 8km de Courseulles-sur-Mer.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

- Visite de Caen, balade à la collines aux oiseaux
- Promenade sur les plages du débarquement
- Sortie à la piscine de Douvre
- Jeux en plein air dans le parc de la structure
- Activités autour de la magie d'Halloween

Et aussi : des activités ludiques, créatives et d'expression, la préparation des repas, les courses et des veillées.



x2 Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus.

Hébergement

Le moulin de Barbière est un centre de vacances entouré d'une grande plaine de jeux, sur un terrain traversé par une jolie rivière. Le centre dispose de 13 chambres de 2 à 6 lits, au rez de chaussé et à l'étage. Le groupe disposera aussi d'une grande cuisine collective et de différentes salles d'activités.



NOUVEAU

6/8 ans
9/11 ans

Des bonbons ou un sort

Le groupe

Moyenne et Bonne autonomie

Centre de vacances

Je participe à la cuisine

Vacanciers

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE

NOUVEAU

12/14 ans
15/17 ans

1001 Sortilèges

Le groupe

Moyenne et Bonne autonomie

Centre de vacances

Je participe à la cuisine

Vacanciers

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

DÉTENTE • PLEIN AIR • DÉCOUVERTE

+ 5 encadrants communs aux 2 projets

Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

Automne 2024	Durée	Prix journée	Tarif au départ de :			
			Sur place	PARIS	LILLE	Autres villes
du 21 oct. au 2 nov.	13 jours	169 €	2 157 €	2 197 €	2 368 €	Caen, Rouen, Nancy et d'autres villes Voir Page 14
du 21 oct. au 26 oct. (P1)	6 jours	182 €	1 052 €	1 092 €	1 263 €	
du 26 oct. au 2 nov. (P2)	8 jours	182 €	1 416 €	1 456 €	1 627 €	
Temps de transport de Paris jusqu'au lieu de séjour, EN CAR			4 h 30			

THAON



Calvados

Au cœur du bassin Normand, Thaon est un village traversé par la rivière de la Mue. Entre mer et campagne, le village a une situation idéale. Thaon est situé à 15km de Caen et 8km de Courseulles-sur-Mer.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

- Visite de Caen, balade à la collines aux oiseaux et marché de Noël
- Promenade sur les plages du débarquement
- Sortie à la piscine de Douvre
- Jeux en plein air dans le parc de la structure
- Préparation des fêtes de fin d'année et soirées festives

Et aussi : des activités ludiques, créatives et d'expression, la préparation des repas, les courses et des veillées.



x2 Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus.

Hébergement

Le moulin de Barbière est un centre de vacances entouré d'une grande plaine de jeux, sur un terrain traversé par une jolie rivière. Le centre dispose de 13 chambres de 2 à 6 lits, au rez de chaussé et à l'étage. Le groupe disposera aussi d'une grande cuisine collective et de différentes salles d'activités.



NOUVEAU

**6/8 ans
9/11 ans**

Magie de Noël

Le groupe

Moyenne et Bonne autonomie

Centre de vacances

Je participe à la cuisine

Vacanciers

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE

+ 5 encadrants communs aux 2 projets

NOUVEAU

**12/14 ans
15/17 ans**

Noël enchanté

Le groupe

Moyenne et Bonne autonomie

Centre de vacances

Je participe à la cuisine

Vacanciers

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

DÉTENTE • PLEIN AIR • DÉCOUVERTE

+ 5 encadrants communs aux 2 projets

Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

Noël 2024/2025	Durée	Prix journée	Tarif au départ de :			
			Sur place	PARIS	LILLE	Autres villes
du 22 déc. au 4 janv.	14 jours	187 €	2 578 €	2 618 €	2 789 €	Caen, Rouen, Nancy et d'autres villes Voir Page 14
du 22 déc. au 28 déc. (P1)	8 jours	256 €	2 008 €	2 048 €	2 219 €	
du 28 déc. au 4 janv. (P2)	7 jours	256 €	1 752 €	1 792 €	1 963 €	
Temps de transport de Paris jusqu'au lieu de séjour, EN CAR				4 h 30		

VISCOMTAT



Puy-De-Dôme

A 55 km de Clermont-Ferrand et 15 km de Thiers, dans les Monts du Forez, le domaine de La Planche est à 3 km du village.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

• **Différentes sorties et visites:** cité médiévale de Thiers, de la coutellerie, marchés de Noël, d'une chèvrerie, de la cité de l'abeille, bowling, cinéma

• **Activités d'expression :** créations manuelles et cuisine autour de la nature, de l'environnement et des fêtes de fin d'année

• **Jeux de plein air :** grands jeux

Et aussi : des activités ludiques, créatives et d'expression, la préparation des repas, les courses et des veillées.



Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus.

Hébergement

Le centre EEDF «La Planche» est entouré d'un parc boisé de 10 hectares non clos. Le centre dispose d'une cuisine, d'un réfectoire, d'une salle conviviale et de salles d'activités ainsi que d'un four à pain et un potager. Les chambres comptent de 2 à 7 lits avec douches et toilettes.



Ambiance Réveillons



Bonne et Très bonne autonomie



Centre de vacances



Je participe à la cuisine

Le groupe



Vacanciers



Animateurs

NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE



Un air de fête



Bonne et Très bonne autonomie



Centre de vacances



Je participe à la cuisine

Le groupe



Vacanciers



Animateurs

DÉTENTE • PLEIN AIR • DÉCOUVERTE

+ 3 encadrants communs aux 2 projets

Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

Noël 2024/2025	Durée	Prix journée	Tarif au départ de :			
			Sur place	PARIS	LILLE	Autres villes
du 22 déc. au 4 janv.	14 jours	187 €	2 578 €	2 618 €	2 789 €	Caen, Rouen, Nancy et d'autres villes Voir Page 14
Temps de transport de Paris jusqu'au lieu de séjour, EN CAR				4 h		

MORBECQUE



Nord

Situé à 45 km de Lille et 60 km de Dunkerque, au cœur de la plaine flamande et de la forêt domaniale de Nieppe accessible à pied.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

• **Différentes sorties et visites:** des balades, des randonnées pour découvrir la forêt, la citadelle de Lille...

• **Activités sportives et grands jeux**

• **Activités manuelles** autour des préparations du jour de l'an, veillées et soirées festives.

Et aussi : des activités ludiques, créatives et d'expression, la préparation des repas, les courses et des veillées.



Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus et en voiture.

Hébergement

Le centre EEDF «La Base du Parc» dispose d'un grand espace extérieur non clos et de plusieurs terrains de jeu. Le centre est équipé de plusieurs salles d'activités, salles à manger, sanitaires et de chambres de 2 à 7 lits à l'étage. D'autres groupes peuvent séjourner sur le centre durant le séjour.



**12/14 ans
15/17 ans**

Féerie dans les Flandres

Le groupe

Bonne autonomie

Centre de vacances

Présence d'un cuisinier

Vacanciers

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE

+ 3 encadrants communs aux 2 projets

**12/14 ans
15/17 ans**

Ch'ti Réveillons

Le groupe

JEUNES RELEVANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Centre de vacances

Présence d'un cuisinier

Vacanciers

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

SPORTS • PLEIN AIR • DÉCOUVERTE

+ 3 encadrants communs aux 2 projets

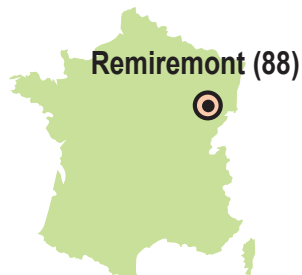
Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

Noël 2024/2025	Durée	Prix journée	Tarif au départ de :				Autres villes
			Sur place	PARIS	CAEN	Sup. TC	
du 22 déc. au 4 janv.	14 jours	187 €	2 578 €	2 618 €	2 732 €	+ 112 €	Caen, Rouen, Nancy et d'autres villes Voir Page 14
du 22 déc. au 28 déc. (P1)	7 jours	249 €	1 952 €	1 992 €	2 106 €	+ 128 €	
du 28 déc. au 4 janv. (P2)	8 jours	249 €	1 703 €	1 743 €	1 857 €	+ 112 €	
Temps de transport de Paris jusqu'au lieu de séjour, EN CAR				6 h			

REMIREMONT



Vosges

Le Centre des Tronches est bordé par la forêt et se trouve à quelques kilomètres du centre de cette ville culminant à 800m d'altitude. Elle est située à 30 km d'Épinal d'un côté, et 30 km de Gérardmer de l'autre.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

• **Différentes sorties et visites :** des balades, jeux et cabanes dans la forêt, randonnées dans le massif des Vosges, visite de la ferme pédagogique de Reherrey, visites d'artisanat : confiserie, saboterie, jeux en bois, poterie, bowling, cinéma, tartiflette au menu pour se réchauffer !

• **Activités sportives, jeux :** en fonction de l'enneigement et des envies : Initiation au ski, descente en luge, grands jeux...

Et aussi : des activités ludiques, créatives et d'expression, la préparation des repas, les courses et des veillées.



X2 Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus.

Hébergement

Le centre EEDF «Les Tronches» est situé en bordure de forêt, en pleine nature et sur un terrain non clos. Le bâtiment comprend une cuisine collective, des salles d'activités et salles à manger, des douches et sanitaires. Les chambres de 4 à 5 lits sont réparties sur 2 étages.



6/8 ans
9/11 ans

La forêt magique



Bonne et Très bonne autonomie



Centre de vacances



Je participe à la cuisine

Le groupe



12

Vacanciers



3

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE



12/14 ans
15/17 ans

Folies de l'hiver



Bonne et Très bonne autonomie



Centre de vacances



Je participe à la cuisine

Le groupe



12

Vacanciers



3

Animateurs

2 GROUPES DE VIE

DÉTENTE • PLEIN AIR • DÉCOUVERTE

+ 4 encadrants communs aux 2 projets

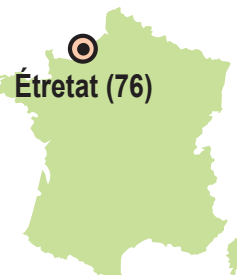
Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

Hiver 2025	Durée	Prix journée	Tarif au départ de :			
			Sur place	PARIS	LILLE	Autres villes
du 16 fév. au 1 mars	14 jours	184 €	2 536 €	2 576 €	2 747 €	Caen, Rouen, Nancy et d'autres villes Voir Page 14
du 16 fév. au 22 fév. (P1)	7 jours	246 €	1 682 €	1 722 €	1 893 €	
du 22 fév. au 1 mars (P2)	8 jours	246 €	1 928 €	1 968 €	2 139 €	
Temps de transport de Paris jusqu'au lieu de séjour, EN CAR				7 h		

ÉTRETAT



Normandie

Étretat est une commune située dans le département de la Seine-Maritime. Ce bourg se trouve au nord du Havre, sur le littoral de la Manche, sur la côte d'Albâtre, dont les falaises sont connues mondialement.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

- **Différentes sorties et visites :** les falaises d'Étretat, musée Arsène Lupin, balade à la mer
- **Activités sportives et grands jeux**
- **Activités manuelles**

Et aussi : des activités ludiques, créatives et d'expression, la préparation des repas, les courses et des veillées.



Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus et en voiture.

Hébergement

Le centre de vacances d'Étretat est une ancienne gare complètement rénovée et réaménagée avec 4 spacieux dortoirs de 15 lits, 1 réfectoire, 2 salles d'activités. Le centre dispose de vastes espaces extérieurs complètement clos et de son propre city stade.



NOUVEAU

6/8 ans
9/11 ans

Cap sur l'aiguille creuse

Le groupe

Moyenne et Bonne autonomie

Centre de vacances Je participe à la cuisine

Vacanciers 14 Animateurs 4

2 GROUPES DE VIE

NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE

+ 4 encadrants communs aux 2 projets

NOUVEAU

12/14 ans
15/17 ans

Nature évasion

Le groupe

Bonne et Très bonne autonomie

Centre de vacances Je participe à la cuisine

Vacanciers 14 Animateurs 4

2 GROUPES DE VIE

DÉTENTE • PLEIN AIR • DÉCOUVERTE

+ 4 encadrants communs aux 2 projets

Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

Printemps 2025	Durée	Prix journée	Tarif au départ de :			
			Sur place	PARIS	LILLE	Autres villes
du 13 avr. au 26 avr.	14 jours	178 €	2 452 €	2 492 €	2 663 €	Caen, Rouen, Nancy et d'autres villes Voir Page 14
du 13 avr. au 19 avr. (P1)	7 jours	238 €	1 626 €	1 666 €	1 837 €	
du 19 avr. au 26 avr. (P2)	8 jours	238 €	1 864 €	1 904 €	2 075 €	
Temps de transport de Paris jusqu'au lieu de séjour, EN CAR				4 h		

VISCOMTAT



Puy-De-Dôme

A 55 km de Clermont-Ferrand et 15 km de Thiers, le domaine de La Planche est à 3 km du village.

Les possibles du site

Chaque groupe fera ses choix parmi cet ensemble :

- Participation au **rassemblement eedf « Sherwood »** avec d'autres jeunes
- Grand jeux en pleine nature
- Techniques de scoutisme, bivouac et randonnées
- Cuisine au feu de bois



Projet inclusion+



Hébergement

Le centre EEDF «La Planche» est entouré d'un parc boisé de 10 hectares non clos.



Sherwood le retour



Le groupe



NATURE • JEUX • DÉCOUVERTE

Chaque groupe dort en chambres et participe à la vie collective en fonction des possibilités de chacun.

Transport et Tarifs

Organisation : CAEN

X1 Pour les sorties et activités, vous vous déplacez en minibus.

Printemps 2025	Durée	Tarif au départ de :			
		Sur place	PARIS	LILLE	Autres villes
du 19 avr. au 26 avr.	8 j	2 008 €	2 048 €	2 219 €	Caen et d'autres villes Voir P.14
Temps de transport EN CAR jusqu'au séjour			6 h		

Auprès de vous
aussi en été

À LA MER, À LA MONTAGNE ET À LA CAMPAGNE

De 6 à 17 ans, des groupes constitués
en fonction des autonomies et des âges



JUILLET ET AOÛT (7, 14 ET 19 JOURS)

Pour toute inscription ou toutes informations,
vous pouvez contacter la permanence la plus proche de chez vous
par mail ou par téléphone (voir au dos du catalogue).

Un dossier d'inscription vous sera alors transmis

Les Éclés

NOS SERVICES EN
QUELQUES CLICS



NOUS
CONNAÎTRE



NOUS
CONTACTER



CONSULTER NOS
BROCHURES



RÉSERVER UN
SÉJOUR

www.eedf.fr/handicap/

Pour des vacances réussies

Avant le séjour

Le dossier d'inscription :

Rempli par vos soins, il est relu par les EEDF à son arrivée dans nos services pour confirmer la pertinence du choix de séjour. Ce document doit être le plus précisément et intégralement rempli afin de faciliter la préparation et le déroulement du séjour. En cas de modification de tout ordre, il est impératif d'actualiser son contenu. Nous nous réservons le droit de vous contacter si les informations fournies sont insuffisantes ou si le séjour n'est pas adapté. Une solution de remplacement vous sera alors proposée.

Préparation des traitements médicamenteux éventuels :

La loi autorise nos équipes encadrantes à distribuer les traitements dans la mesure où ils sont préparés antérieurement par un personnel médical habilité ou par la famille. De fait, **nous vous demandons de fournir les traitements pour la durée totale du séjour, dans des piluliers semainiers marqués au nom du vacancier**, avec l'ordonnance correspondante. En cas de nécessité d'actes infirmiers durant le séjour, veuillez-vous reporter au dossier d'inscription et nous tenir informés via la fiche sanitaire de liaison envoyée auparavant.

La lettre aux vacanciers ou Lettre d'Infos :

Il s'agit d'un premier lien entre le vacancier et l'équipe du séjour. Elle fournit différentes informations en complément du catalogue : environnement, activités, petits conseils sur des affaires à emporter et la présentation de l'équipe.

Dossier voyage :

Il contient la convocation départ et retour, une liste indicative de trousseau, le (les) porte-étiquette(s) bagage(s), une Enveloppe-navette pour le transport mentionnant les documents nécessaires à y insérer, le bulletin de liaison, le nécessaire à la prise de traitement des jours de départ et retour (pendant transports), ainsi que les dernières informations pratiques. Il est envoyé environ 3 semaines avant le départ (si dossier d'inscription complet et séjour soldé).

Pendant le séjour

Le départ :

Lors de l'accueil sur la ville de départ, le responsable du convoyage réceptionne la pochette-navette, son contenu, ainsi que le(les) pilulier(s) nécessaire(s) pendant le temps de transport.

Pour vous joindre et si nécessaire organiser un retour anticipé :

Il est **obligatoire** de nous communiquer un **numéro d'urgence fiable** d'un interlocuteur connaissant le vacancier et sa situation et en capacité de prendre des décisions. Afin d'anticiper toutes situations compliquées, notamment pour des raisons médicales ou de comportements, il est **impératif** de vous assurer qu'une adresse de retour anticipée est possible. Merci de remplir ces informations dans la partie administrative du dossier d'inscription.

Pour prendre et donner des nouvelles :

- Un numéro de téléphone pour joindre le séjour vous est transmis sur la convocation de départ. Merci de l'utiliser aux heures de repas et avec modération (maximum 2 fois par semaine).
 - Des temps sont prévus pour l'écriture du courrier sur les séjours, notamment pour les vacanciers ayant fourni des enveloppes timbrées avec le nom des destinataires (maximum de 3 enveloppes). Néanmoins, après sollicitation, un vacancier a le droit de ne pas vouloir écrire.
 - Un blog est parfois mis en place par certaines équipes.
- Pour des sujets importants, il vous est possible de joindre l'organisateur aux heures de bureaux.

Gestion du linge :

Des lessives sont réalisées pendant les séjours de plus de huit jours. Le marquage du linge est indispensable (étiquette cousue) afin d'éviter les pertes et pour faciliter son rangement après le nettoyage et lors de la préparation de la valise la veille du départ. En cas d'oubli de linge sur la structure, nous nous efforçons de le renvoyer par colis dans la mesure où son propriétaire est identifiable. Il vous est possible de contacter l'organisateur à ce sujet.

Suivi argent personnel :

Ce suivi est assuré par l'équipe d'animation au moyen d'une fiche de dépenses accompagnée des tickets de caisse, si les dépenses sont supérieures à 10 €.

C'est vous

C'est nous

Après le séjour

Compte-rendu d'observation :

A la suite du séjour, un document rédigé par l'équipe d'encadrants reprend les différentes observations sur les temps de vie quotidienne et d'activité du vacancier. Ce compte rendu donne une indication pour l'orientation vers un futur séjour. Il est expédié dans le mois qui suit à la personne chargée de l'inscription.

Photo souvenir :

Une photo souvenir du séjour est généralement (selon l'organisateur) envoyée à chaque vacancier.

Questionnaire de satisfaction :

Pour une amélioration de la qualité de nos séjours, nous sollicitons votre avis et celui du vacancier par le biais d'un questionnaire à nous retourner.

Réclamations :

A l'issue du retour, après un 1er appel téléphonique dans nos services pour résoudre au plus vite un souci, vous pouvez faire une réclamation. Elles doivent nous parvenir par courrier ou par mail à l'organisateur dans un délai **maximum de 30 jours** dès la fin du séjour.

VOTRE DOMICILE



LE CONVOYAGE



LE VOYAGE



Accueil sur séjour :
Pour tous les séjours en France, un **accueil sur place** est possible. Le tarif est indiqué sur chaque page de présentation de séjour.



Le Convoiage

- L'accompagnement est assuré par des animateurs qui ne sont pas obligatoirement ceux du séjour où est inscrit le vacancier.
- Nous nous réservons le droit d'annuler le départ ou le retour d'une ville si le nombre de vacanciers est insuffisant (moins de 7). Dans ce cas deux solutions seront à envisager : proposition d'une autre ville de départ ou augmentation du tarif.
- Le mode de transport peut varier en fonction des effectifs (car, train, minibus et voiture).
- L'organisation et l'accompagnement du vacancier au point de rendez-vous reste sous la responsabilité de l'inscrivant jusqu'à la prise en charge par nos animateurs. De même pour le retour, du lieu de dépose au domicile du vacancier lors du choix du séjour.

ATTENTION :

Certaines villes de départ/retour peuvent augmenter considérablement le temps de voyage en fonction de la destination.
A prendre en compte lors du choix de votre séjour.

Le Voyage

De la plateforme au lieu de séjour

Depuis la plateforme de Paris, le voyage pour se rendre sur le séjour se fait en autocar ou en minibus. (Sauf cas particulier précisé dans le descriptif du séjour).

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Pour le convoiage ou le voyage, en fonction des effectifs, des adultes et mineurs peuvent voyager ensemble. Dans ce cas, une séparation physique est organisée dans le car (ceci est lié aux contraintes d'organisation, de moyens humains et de coût pour tous).

• Temps de transport :

Les pauses aménagées nécessaires au confort et au bien-être de nos voyageurs (pauses toilettes, rafraîchissement, restauration) peuvent justifier le temps de trajet plus long jusqu'à la destination finale.



Tarifs des transport

Saison Hiver 2024-2025 pour les mineurs



AUTOMNE	PAGE	SÉJOUR			AUTONOMIE					ÂGE				DATES/DURÉE				TARIFS +31 € ADHÉSION									
		Lieu	Intitulé	R	M	B	TB	TC	6/8	9/11	12/14	15/17	Date début	Date fin		NB Jour	Prix Journée	SUR PLACE	PARIS	LILLE*	CAEN	ROUEN	LE MANS	METZ ou NANCY	ORLÉANS		
	6	THAON (14)	Des bonbons ou un sort										21 oct. 2024	2 nov. 2024		13	169 €	2 157 €	2 197 €	2 368 €		2 253 €	2 317 €	2 327 €	2 297 €		
			1001 sortilèges										21 oct. 2024	26 oct. 2024	P1	6	182 €	1 052 €	1 092 €	1 263 €		1 148 €	1 212 €	1 222 €	1 192 €		
													26 oct. 2024	2 nov. 2024	P2	8		1 416 €	1 456 €	1 627 €		1 512 €	1 576 €	1 586 €	1 556 €		

FIN D'ANNÉE	PAGE	SÉJOUR		AUTONOMIE					ÂGE				DATES/DURÉE				TARIFS +31 € ADHÉSION									
		Lieu	Intitulé	R	M	B	TB	TC	6/8	9/11	12/14	15/17	Date début	Date fin		NB Jour	Prix Journée	SUR PLACE	PARIS	LILLE*	CAEN	ROUEN	LE MANS	METZ ou NANCY	ORLÉANS	
	7	THAON (14)	Magie de Noël										22 déc. 2024	4 janv. 2025		14	187 €	2 578 €	2 618 €	2 789 €		2 674 €	2 738 €	2 748 €	2 718 €	
			Noël enchanté										22 déc. 2024	28 déc. 2024	P1	8	256 €	2 008 €	2 048 €	2 219 €		1 244 €	2 168 €	2 178 €	2 148 €	
													28 déc. 2024	4 janv. 2025	P2	7		1 752 €	1 792 €	1 963 €		1 244 €	1 912 €	1 922 €	1 892 €	
	8	VISCOMTAT (63)	Ambiance Réveillons										22 déc. 2024	4 janv. 2025		14	187 €	2 578 €	2 618 €	2 789 €	2 732 €	2 730 €	2 738 €	2 748 €	2 668 €	
			Un air de fêtes																							
	9	MORBECQUE (59)	Féerie dans les Flandres										22 déc. 2024	4 janv. 2025		14	187 €	2 578 €	2 618 €		2 732 €	2 730 €	2 738 €	2 748 €	2 718 €	
													22 déc. 2024	28 déc. 2024	P1	8		1 952 €	1 992 €		2 106 €	2 404 €	2 112 €	2 122 €	2 092 €	
													28 déc. 2024	4 janv. 2025	P2	7	249 €	1 703 €	1 743 €		1 857 €	1 855 €	1 863 €	1 873 €	1 843 €	
Ch'ti réveillons													22 déc. 2024	4 janv. 2025		14	195 €	2 690 €	2 730 €		2 844 €	2 842 €	2 850 €	2 860 €	2 830 €	
													22 déc. 2024	28 déc. 2024	P1	8		2 080 €	2 120 €		2 234 €	2 232 €	2 240 €	2 250 €	2 220 €	
													28 déc. 2024	4 janv. 2025	P2	7	265 €	1 815 €	1 855 €		1 969 €	1 967 €	1 975 €	1 985 €	1 955 €	

HIVER	PAGE	SÉJOUR			AUTONOMIE					ÂGE				DATES/DURÉE				TARIFS +31 € ADHÉSION										
		Lieu	Intitulé	R	M	B	TB	TC	6/8	9/11	12/14	15/17	Date début	Date fin		NB Jour	Prix Journée	SUR PLACE	PARIS	LILLE*	CAEN	ROUEN	LE MANS	METZ ou NANCY	ORLÉANS			
	10	REMIREMONT (88)	La forêt magique										16 fév. 2025	1 mars 2025		14	184 €	2 536 €	2 576 €	2 747 €	2 690 €	2 688 €	2 696 €		2 676 €			
			Folies de l'hiver										16 fév. 2025	22 fév. 2025	P1	7	246 €	1 682 €	1 722 €	1 893 €	1 836 €	1 834 €	1 842 €		1 822 €			
													22 fév. 2025	1 mars 2025	P2	8		1 928 €	1 968 €	2 139 €	2 082 €	2 080 €	2 088 €		2 068 €			

PRINTEMPS	PAGE	SÉJOUR			AUTONOMIE				ÂGE				DATES/DURÉE				TARIFS +31 € ADHÉSION									
		Lieu	Intitulé	R	M	B	TB	TC	6/8	9/11	12/14	15/17	Date début	Date fin		NB Jour	Prix Journée	SUR PLACE	PARIS	LILLE*	CAEN	ROUEN	LE MANS	METZ ou NANCY	ORLÉANS	
	11	ÉTRETAT (76)	Cap sur l'aiguille creuse										13 avr. 2025	26 avr. 2025		14	178 €	2 452 €	2 492 €	2 663 €	2 606 €	2 548 €	2 612 €	2 622 €	2 592 €	
			Nature évasion										13 avr. 2025	19 avr. 2025	P1	7	238 €	1 626 €	1 666 €	1 837 €	1 780 €	1 722 €	1 786 €	1 796 €	1 766 €	
													19 avr. 2025	26 avr. 2025	P2	8		1 864 €	1 904 €	2 075 €	2 018 €	1 960 €	2 024 €	2 034 €	2 004 €	
12	VISCOMTAT (63)	Sherwood le retour										19 avr. 2025	26 avr. 2025		8	256 €	2 008 €	2 048 €	2 219 €	2 162 €	2 160 €	2 168 €	2 178 €	2 098 €		

*Lens/Peronne = Lille

Les Éclaireuses Éclaireurs de France regroupent des filles et des garçons, des jeunes et des adultes, qui constituent un **mouvement laïque** de scoutisme, d'éducation ouvert à tous.

Depuis 1965, les EEDF organisent des séjours de vacances **accueillant des enfants, adolescents, adultes en situation de handicap mental**. Au travers de ses activités, en procurant un cadre et un style de vie nouveau, le mouvement propose de développer l'autonomie, de favoriser l'épanouissement de la personnalité chez les participants. La dynamique du projet s'organise autour des notions de **détente, découverte, convivialité** en privilégiant l'aspect ludique tant dans les activités que dans le vécu quotidien. **Jeunes ou adultes sont avant tout en vacances**, temps propice pour **la découverte, l'initiative et la rencontre**.

Avec les attentes, les envies, les possibilités de chacun, nous tentons **l'éducation à la démocratie et au vivre ensemble**. Chaque projet prend en compte le groupe dans ses choix, et se veut un cadre évolutif qui vise à **l'ouverture sur l'extérieur**. En vacances, la notion du temps se modifie tant pour le rythme de vie que pour les actions mises en places. Nous demandons à nos équipes de prendre le temps nécessaire pour agir et permettre **le repos**.

L'encadrement, pour lequel il est organisé des sessions de formation, et dont l'attitude doit être basée sur l'écoute, indispensable au respect et à la dignité, a le souci de considérer chacun comme une personne à part entière, avec ses possibilités, ses désirs, ses besoins, ses limites qui ne sont pas immuables.

Refuser la marginalisation est essentiel pour les EEDF, non pas mouvement de consommation, mais **association pour des loisirs et des vacances éducatives et participatives**.



❖ Le choix de ses vacances

Favoriser le choix, le prendre en compte, c'est respecter la personne

Ce choix nous semble important. Il est nécessaire que la personne (enfant ou adulte) ait pris connaissance du lieu et du contenu de ses vacances. Un manque d'information est très souvent à l'origine d'échecs, de difficultés, de vacances mal vécues.

Cette brochure ne présente pas un programme détaillé, seules les grandes lignes y sont exposées. Les équipes d'animation y apporteront leur sensibilité, en tenant compte des goûts, des choix et des possibilités des participants.

La constitution de groupes les plus homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement de chacun des séjours : la motivation, l'exercice d'un choix, l'information, sont des éléments indispensables pour des vacances adaptées réussies. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre par écrit ou par oral à toutes demandes de renseignements qui permettront au vacancier d'exercer ce choix citoyen.



❖ Notre Laïcité

Notre projet éducatif repose sur le principe de LAÏCITÉ et nous impose le respect de toutes croyances ou non croyance. Cependant, l'organisation des séjours et des différents projets présentent des spécificités qui ne sont pas toujours compatibles avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Certaines demandes peuvent mettre en cause la vie en collectivité, poser des problèmes techniques d'approvisionnement ou de fabrication. À l'impossible nul n'est tenu, les informations spécifiées lors de l'inscription (téléphone et dossier), et les échanges qui en suivront permettront plus facilement de trouver d'éventuelles solutions à des demandes ou besoins particuliers dans la mesure où ceux-ci ne remettent pas en cause le "vivre ensemble".

Projet vacances adaptées

Entre rupture et continuité

Partir en vacances, c'est changer de rythme et de cadre de vie. C'est aussi rencontrer d'autres personnes. Cependant nous devons veiller à une certaine continuité en assurant du lien et de la cohérence. Pour cela plusieurs outils existent.

Le **DOSSIER D'INSCRIPTION** : il appartient au référent habituel de nous donner les informations utiles pour atteindre cet objectif avec, notamment, les petits éléments du quotidien que le vacancier ne pourrait exprimer.

Un **CONTACT TÉLÉPHONIQUE** avant, pendant et après le séjour est toujours possible. Vous et nous, devons être joignables à tout moment (dans la mesure des urgences...).

Le **CROBS** (Compte Rendu d'**OBS**ervation) nous permet de vous rendre compte du déroulement des vacances et nous aide dans l'orientation d'un prochain départ en complément éventuel des envies et attentes du vacancier. Ce document est envoyé à l'issue du séjour au référent.

Notre encadrement

En qualité d'organisateur, nous recrutons nos directeurs/trices de séjour. Nous établissons avec eux les critères de constitution de leur équipe (nombre, âge, diplômes, expérience, mixité, compétences particulières....permis de conduire). Il nous paraît primordial que chaque directeur/trice effectue son recrutement avec ses connaissances, ses réseaux et qu'il construise avec son équipe le **projet pédagogique**. Nous validons son recrutement, ses choix de fonctionnement et son projet afin que celui-ci corresponde au **projet éducatif** (le PE) de l'association.

L'équipe élabore ensuite son **projet d'activité** en devant tenir compte des indications de l'organisateur (le PE, le catalogue, l'hébergement, l'environnement... la constitution du groupe) et aussi des choix des participants. Ce dernier a une place importante et doit permettre un juste équilibre entre les envies, besoins de chacun et la vie du collectif. Chacun apprendra alors à faire des choix avec ses avantages et ses frustrations...

Nous faisons le choix de recruter des **équipes de volontaires** qui ne sont pas des experts du handicap mais qui ont la motivation, les formations, les parcours, pour permettre aux participants de vivre une aventure de vacances hors du cadre institutionnel et spécialisé habituel. Néanmoins, un accompagnement, une formation et une préparation en équipe pour la réalisation de notre projet vacances adaptées, est mise en place. L'association, avec ses 2 services organisateurs (Caen et Orléans) recrute plus de 80 directeurs et 400 animateurs. Nous avons un taux de fidélisation approchant les 60 % ce qui est un très fort taux pour notre secteur d'activité et au regard de leur relative jeunesse.

Notre démarche qualité

Les E.E.D.F. ont élaboré une Charte Qualité de nos séjours adaptés. Chaque année, nos séjours sont visités et contrôlés par des membres de l'Association et par le **Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés (CNLTA)**, en plus des missions exercées par les autorités de tutelles DDSC, DSV, ARS. **Notre Charte est disponible sur simple demande.**



	ANIMATEURS/TRICES	
QUI SONT-ILS ?	Entre 21 et 65 ans (moy. 26/27 ans)	Entre 17 et 55 ans (moy. 22/23 ans)
	Ils sont majoritairement étudiants toutes filières confondues avec une grande proportion de futurs salariés du monde éducatif (éducateur, animateur...) ou médical et paramédical. Mais parfois un tout autre cursus (ingénieur, technicien...) ou en cours d'emploi. Nous tentons un recrutement au plus proche de nos services ou du directeur recruté.	
	Ils sont rémunérés selon un contrat d'engagement éducatif entre 35 et 65 € brut par jour selon le statut.	
LEUR FORMATION	Le BAFD complet ou en cours (ou équivalences), est un plus pour les séjours adultes et est obligatoire pour les séjours mineurs.	Le BAFA (ou équivalences) est un plus non négligeable pour les séjours adultes. Nota pour les séjours mineurs, minima de 50% de qualifiés BAFA et 30% en cours de formation.
	L'expérience de vie collective ou du public sont aussi des vecteurs importants dans la constitution globale de l'équipe.	
NOTRE FORMATION EEDF	Le DVLA* est une formation interne de 2 jours minimum/an, proposée pour aborder 7 modules liés au projet et au public avec une certification.	L' AVLA* est une formation interne de 2 jours minimum/an, proposée pour aborder 6 modules liés au projet et au public avec une certification.
NOTRE ACCOMPAGNEMENT Avant pendant après le séjour	Possibilité de visite de l'hébergement avant le séjour. Suivi régulier du recrutement au départ par notre équipe de salariés.	Des temps de formations thématiques proposés sous forme de soirées ou de week-ends.
	Un temps de préparation est organisé par le service vacances et proposé aux équipes d'encadrement, 1 à 2 mois avant le séjour. Présence de 1 à 2 jours minimum de l'ensemble de l'équipe avant le départ (le précamp) et un jour minimum pour le bilan du séjour (le post-camp).	
	Visite aléatoire de notre équipe de coordination durant les séjours avec conseils et contrôles. Un temps de bilan plus individualisé avec le directeur et un temps de bilan général où sont invitées toutes les équipes.	
* DVLA = formation des Directeurs/trices Vacances et Loisirs Adaptés. * AVLA = formation des Animateurs/trices Vacances et Loisirs Adaptés.		

Des sources de financements possibles

Les aides institutionnelles :

- Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) avec :
 - Un complément exceptionnel d'AEEH pour les enfants (0/20 ans)
 - Une aide exceptionnelle de la PCH pour les adultes
 - Le fonds de compensation variable en fonction des départements
- Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) avec :
 - Les bons vacances, ou aides VACAF, sont des aides aux vacances dont les conditions d'attribution et le montant sont définis par chaque caisse d'allocations familiales. Dans la plupart des cas, le bon est automatiquement expédié aux ayants-droits en début d'année.
 - Des aides complémentaires liées au public en situation de handicap et/ou aux familles socialement liées les plus en difficultés. Adressez-vous à la caisse d'allocations familiales de votre département.
- Les centres communaux d'action sociale (CCAS)
- Les conseils départementaux ou régionaux
- La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) avec le fond de secours

www.ameli.fr

- Les comités d'entreprise (CE) ou dans la fonction publique le CCOS
- Les mutuelles ou caisses de retraite avec des aides variables selon les caisses
- Les chèques Vacances (ANCV) : Notre association est adhérente à l'ANCV, vous pouvez donc régler un séjour en chèques-vacances, si vous en bénéficiez (voir votre employeur).
- La SRIAS s'emploie à aider les personnes en situation de handicap à partir en vacances..

Elle prend en charge la totalité du surcoût lié au handicap et accorde une aide supplémentaire au séjour suivant le quotient familial. Une convention de partenariat est actée avec notre association. L'aide s'adresse à tous les fonctionnaires relevant des Ministères d'Ile de France

<http://srias.ile-de-france.gouv.fr/fre/Vacances/Special-handicaps>

Pour l'ensemble des agents territoriaux,
s'adresser auprès de la CNAS

www.cnas.fr

Les aides associatives :

- Les aides de l'UNALG
- Les bourses de la Jeunesse au Plein Air (JPA) www.jpa.asso.fr
- Le secours populaire www.secourspopulaire.fr
- Le secours catholique www.secourscatholique.org
- La croix rouge

Il vous appartient de solliciter ces aides et de nous transmettre les accords de financement. Les financements peuvent être directement versés aux EEDF (RIB sur nos factures).



Notre association est également signataire de la Charte qualité de déontologie de la Jeunesse au plein-air (JPA) pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les EEDF partenaires du CNLTA

Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et est signataire de sa Charte Nationale de Qualité.



Notre objectif commun : offrir aux personnes handicapées une marque de qualité et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

Nos valeurs : Engagement – Respect – Convivialité – Dialogue – Sécurité – Confort.

Le CNLTA travaille au quotidien à l'amélioration du secteur d'activité des vacances pour personnes en situation de handicap et collabore étroitement avec les ministères et autres services de l'Etat.

Choisir un Organisme de Vacances Adaptées membre du CNLTA, c'est un engagement sur :

- une écoute particulière sur le projet personnel du futur vacancier, ses attentes, ses préférences;
- une majorité de séjours proposés en petits groupes, pour un aspect convivial;

- une formation adéquate pour les animateurs-accompagnateurs de séjours adaptés et une préparation optimale des séjours;
- des visites sur les lieux de vacances réalisées par des bénévoles pour évaluer et s'assurer de la qualité des vacances;
- une cellule conciliation, en cas de litige sur un séjour avec l'un des adhérents du CNLTA;
- une réglementation appliquée avec l'assurance de la validité des agréments obligatoires au fonctionnement de séjours de vacances adaptés.

Pour les vacanciers et leurs représentants, le CNLTA préconise :

- une inscription sincère et objective pour que la personne soit orientée sur un séjour lui correspondant;
- de privilégier le partenariat avec l'organisme de vacances.

Le CNLTA, un engagement quotidien au service des vacanciers !

CNLTA - Rue Blaise Pascal
BP - 197 - 79205 Parthenay cedex
Tél. 05 49 71 01 32

<http://www.cnlta.asso.fr> - cnlta@cnlta.asso.fr

L'aide aux projets vacances de l'ANCV

En partenariat avec les E.E.D.F. le dispositif des « aides aux projets vacances » a pour but de favoriser l'accès aux vacances des enfants et adultes en situation de handicap.

Cette aide individuelle est accordée sous conditions.

Rapprochez-vous de nos services qui vous accompagneront dans l'aboutissement du projet.



Conditions générales de ventes

Participer à un séjour de ce programme, c'est participer à l'une des activités de l'Association des Éclaireuses Éclaireurs de France dont vous devez être adhérent.
L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation des conditions générales ci-après.

Être adhérent

- L'adhésion à l'association est nécessaire pour bénéficier des actions mises en place. Elle acquiesce du partage des valeurs et projets. Il faut donc remplir un formulaire d'adhésion et s'acquitter de la cotisation annuelle (cf. montant sur catalogue)
- **Les membres adhérents** des Éclaireuses Éclaireurs de France bénéficient de la couverture garantie par le contrat qui nous lie avec la MAIF (Mutuelles d'Assurances des Instituteurs de France) pendant la durée du séjour - responsabilité civile pour les accidents dont ils pourraient être responsables (hormis les actes volontaires qui relèvent de la responsabilité civile individuelle du vacancier ou de son représentant)

Prix du séjour

- **Les prix** mentionnés dans le catalogue sont valables sous réserve d'erreur de composition, la facture de confirmation d'inscription faisant foi.

Le prix du séjour comprend :

Les frais d'hébergement, d'alimentation, d'encadrement, d'activités et de voyage sur le lieu du séjour, les frais de structure (suivi administratif, formation...) et l'application de notre charte qualité. Il comprend aussi les frais d'assurance

- L'indemnité contractuelle pour les accidents dont il pourrait être victime.
- Le rapatriement sanitaire en cas d'accident grave ou de maladie grave survenu à plus de 100 kilomètres du domicile.
- En cas d'accident, le solde des frais pharmaceutiques et médicaux (après remboursement de la sécurité sociale et des mutuelles) sera à la charge de notre compagnie d'assurances.
- Les frais de secours sur les pistes de ski.

Nota : En cas de hausses trop importantes du coût de la vie (transport en particulier), les tarifs pourront être réajustés. Ceci ne peut se faire que 15 jours au plus tard avant le départ.

Sont exclus :

- La couverture du vol de biens personnels, d'argent liquide et de bijoux.
- Les frais médicaux et pharmaceutiques éventuels pour lesquels les praticiens refuseraient les prises en charge présentées. Ils seront facturés en fin de séjour. Nous vous transmettrons alors les documents nécessaires pour obtenir le remboursement auprès de votre caisse d'assurance maladie et, le cas échéant, votre mutuelle.

Inscription

L'inscription est définitive à réception du dossier d'inscription dûment complété et signé, accompagné de l'acompte de 30 %, sous réserve de disponibilité de places.

La confirmation de l'inscription sera adressée sous quinzaine. Elle vous engage à :

- Régler le solde dans les délais mentionnés au paragraphe paiement.
- Répondre à toute demande de documents concernant la santé physique et mentale.

Vous recevrez à la suite de cette inscription les informations « **départ** » :

- La liste du trousseau indicative.
- La liste de documents d'identité nécessaires (la carte d'identité, carte d'invalidité éventuellement passeport, parfois visa...) pour les participants français. Pour les ressortissants d'autres nationalités participant à un voyage à l'étranger, la personne qui inscrit devra se préoccuper des démarches auprès des consulats et ambassades.
- Les consignes de départ qui vous en préciseront les modalités de voyage et éventuellement de convoyage depuis la ville demandée.

Nb : Notamment pour les séjours à l'étranger, les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport. Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48 heures dont nous sommes tributaires pour les départs et les retours.

Paiement

L'acompte que vous devez verser à l'inscription est fixé à 30 % du prix du séjour ;

Le solde doit être réglé, sans rappel de notre part, au plus tard un mois avant le départ, afin de recevoir les informations « **départ** ».

Sont aussi acceptés comme titres de paiement :

- Les bons de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole (pour les séjours de mineurs), ainsi que les chèques vacances (ANCV).
- Les attestations de prise en charge directement versée à notre association par des collectivités, services sociaux, comités d'entreprises et autres œuvres (Secours populaire...). Ces attestations devront stipuler le montant de l'aide et préciser que celle-ci sera directement versée à notre association.

- Les paiements échelonnés sont possibles après accord et transmission des chèques de paiement datés à la date de l'émission en mentionnant au dos la date d'encaissement souhaité selon l'accord.

De convention expresse, il est stipulé que les bons CAF et autres aides au financement du séjour s'imputeront sur le solde du séjour et non à l'acompte.

En cas de retard de paiement, si notre association était contrainte de faire appel à un organisme de recouvrement, les sommes dues seraient majorées de 10 % de leur montant. Cette majoration est établie à titre de clause pénale conformément aux articles 1126 et 1152 du code Civil.

Annulation

Annulation du fait du participant avant le séjour,

Toute annulation, après la réservation (soit après l'envoi du dossier d'inscription) entraînera la perception de frais d'annulation, à la charge de la personne inscrite ou du mandataire qui a sollicité son inscription, selon le barème ci-dessous :

- **plus de 60 jours avant le départ** : retenue d'un montant de 100 €.
- **entre 60 et 30 jours avant le départ** : retenue de l'acompte versé à l'inscription (30 % du montant dû sur la facture).
- **moins de 30 jours avant le départ** : retenue de 50 % du montant dû sur la facture.
- **moins de 10 jours avant le départ** : retenue de la totalité du montant facturé.
- **en cas d'absence** au moment du départ, **le séjour est dû en totalité**.

Annulation du fait d'une interruption en cours de séjour :

- En cas de choix personnels de rentrer plus tôt.
- En cas de départ motivé par un accident ou maladie dont le rapatriement sanitaire est couvert par l'assurance.
- En cas de « retour anticipé » décidé par l'association pour :
 - Un comportement qui irait à l'encontre du bon déroulement du séjour tant pour le vacancier que pour le groupe.
 - Des actes délictueux importants commis par le vacancier.
 - Un dossier d'inscription manquant d'informations essentielles ne permettant pas une orientation adaptée en toute connaissance de faits.

Dans ces circonstances, le séjour commencé reste alors dû en totalité.

De plus, les frais de RETOUR ANTICIPÉ sont à la charge de la personne ayant effectué l'inscription ou de l'organisme payeur, et devront nous parvenir dans un délai de 30 jours suivant l'émission de la facture.

Annulation du fait des Éclaireuses Éclaireurs de France,

L'association se réserve le droit d'annuler un séjour en cas de manque d'inscriptions ou de raisons imprévisibles mettant en difficulté son organisation ou sa réalisation. Dans ce cas, deux solutions vous seront proposées :

- proposition d'un autre séjour au même tarif,
- annulation de l'inscription sans frais et remboursement intégral des sommes versées.

Fonds de garantie annulation

Afin de couvrir ce risque jusqu'à la veille du départ du séjour, l'association a décidé de constituer un fond propre de nature à financer l'annulation justifiée d'un vacancier à un séjour proposé : **le fonds de garantie d'annulation**. La souscription est facultative (voir le dossier d'inscription pour les conditions et tarifs). Le fond fonctionne à condition de :

- Compléter le document de souscription et s'acquitter du montant avec le dossier d'inscription et au maximum un mois avant le début du séjour.
- Respecter la procédure administrative d'annulation.
- Confirmer l'annulation par courrier et fournir les pièces justificatives en rapport

Voyage et convoyage

Une ville départ/retour est demandée à l'inscription selon les possibilités mentionnées au catalogue. Ces lieux de départ sont maintenus si les effectifs le permettent (min.7). **Nos équipes** resteront en situation d'encadrement jusqu'au retour effectif auprès des responsables du participant dans un délai d'une heure après l'heure de retour prévue. Passé ce délai nos équipes se référeront aux autorités de police. En cas de retard par les EEDF au départ ou retour du séjour, liés aux aléas de la route ou de voyage indépendants de l'organisation EEDF, aucun remboursement de frais de convoyage ne sera accordé.

Droits à l'image

L'Association pourra utiliser des photos réalisées pendant les séjours dans des documents, sauf si une demande écrite refusant l'utilisation de photos est parvenue auprès des EEDF. **Les photos** figurant sur le catalogue ne sont pas contractuelles. **Informatique et libertés** Chaque participant ou son représentant légal a un droit d'accès et de rectifications sur les fichiers informatiques des inscriptions.

Les réclamations

Elles pourront être faites dans un délai maximum de 30 jours après la fin du séjour. Elles pourront se faire par téléphone, mais devront être obligatoirement suivies d'un courrier.

Ces conditions générales, dans ces paragraphes annulation, paiement, inscriptions et prix du séjour pourront être reconsidérées dans le cadre des conventions passées avec nos partenaires (établissements, collectivités publiques ou comités d'entreprises).

Après avoir saisi le service (après-vente, ...) et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage www.mtv.travel

À CAEN

9 rue de l'Avenir-Lazzaro
14460 Colombelles
Tél. 02 31 78 15 15
contact.normandie@eedf.fr
ou sv-caen@eedf.fr
www.eedf.fr/handicap

Ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 14h à 17h
Fermeture le vendredi
à 16h et le mercredi
après-midi

Partenaire
de l'Agence
Nationale des
Chèques Vacances



NOS PARTENAIRES



Signataire de la charte de déontologie pour
l'accueil des personnes handicapées (JPA)

Agrément « Vacances Adaptées Organisées » n° 2020-04-27-003 délivré par la préfecture d'Ile de France le 30/04/2020 pour une période de 5 ans.

Les Éclaireuses, Éclaireurs de France : une association reconnue d'utilité publique. Immatriculation ATOUTFRANCE n°IMO 93120001. Agrément du Ministère de l'Éducation Nationale.

Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports. N° Siret : 775.675.59800202

Éclaireuses Éclaireurs de France - Association Laïque du Scoutisme Français

Siège national : 12 place Georges Pompidou - 93167 Noisy-le-Grand - Tél : 01 48 15 17 66 - Email : accueil.national@eedf.fr



À CAEN

9 rue de l'Avenir-Lazzaro - 14460 Colombelles
Tél. 02 31 78 15 15
sv-caen@eedf.fr

À ORLÉANS

62 rue du Petit Pont - 45000 Orléans
Tél. 02 38 61 90 50
sv-orleans@eedf.fr

